

DATAS

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN CHIFFRE

+ 242 000 m²

**C'EST L'ÉVOLUTION
DU PLANCHER COMMERCIAL
DANS L'AGGLOMÉRATION
LYONNAISE
ENTRÉ 2009 ET 2018**

#12 – JUIN 2020

Ces 242 000 m² représentent **36% des développements commerciaux de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne** (Amelyse, périmètre inter-Scot), alors que dans le même temps, l'agglomération lyonnaise a accueilli près de 50% de la population supplémentaire de l'Amelyse.

À l'échelle de l'aire métropolitaine, la progression des m² commerciaux a été **3 fois plus rapide que la croissance de la population**. Ce découplage se retrouve encore plus fortement au niveau national.



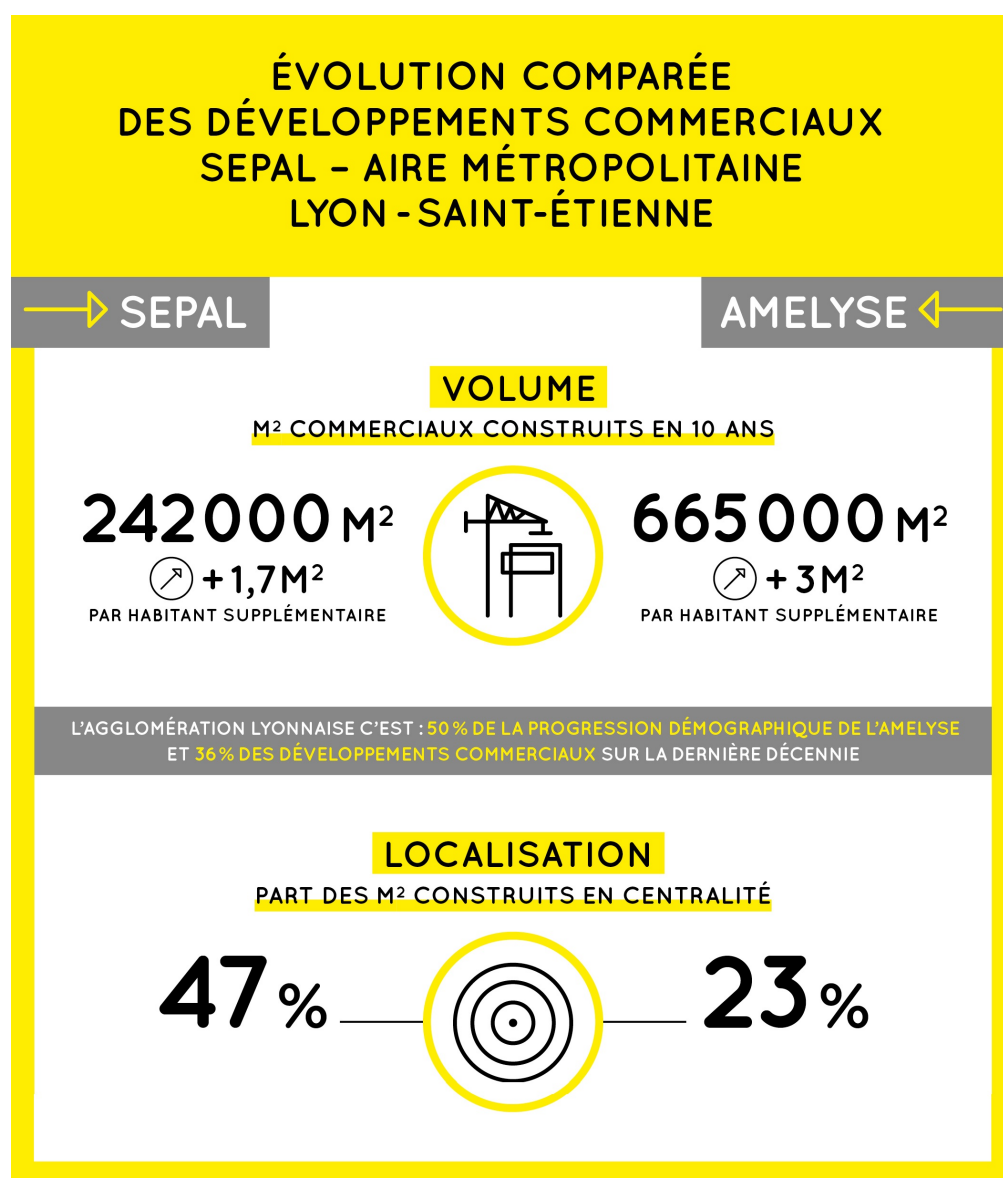
Cette déconnexion cache de **fortes disparités dans l'Amelyse et au sein du territoire du Sepal**, qui a connu une progression de 1,7 m² par habitant supplémentaire. Cela peut traduire localement des phénomènes de rattrapage. La Métropole de Lyon a accueilli 1 m² de surface commerciale par nouvel habitant sur les 10 dernières années, quand les surfaces commerciales des Communautés de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO) ont respectivement augmenté de + 11 m² et + 9 m² par habitant supplémentaire.

À l'échelle de l'Amelyse, plus des 3/4 des m² supplémentaires ont été réalisés au sein des pôles commerciaux de périphérie. La limitation des effets de concurrence entre centralités et périphéries continue donc d'être un enjeu majeur.

Néanmoins, **l'agglomération lyonnaise est marquée par un attrait plus fort des opérateurs pour la centralité**, qui concerne 47% des m² commerciaux développés dans le Sepal ces 10 dernières années.

Pour consulter la publication inter-Scot "Analyse de 10 ans de dynamiques commerciales" cliquez ici

NB : Les chiffres présentés tiennent uniquement compte des surfaces commerciales de plus de 1 000 m² autorisées en CDAC/CNAC et réalisées.



MIXITÉ

PART DES PROJETS CONSTRUITS
EN ZONE COMMERCIALE MONOFONCTIONNELLE



CONSOMMATION D'ESPACES

PART DES PROJETS COMMERCIAUX AYANT PERMIS
LA REQUALIFICATION D'UNE FRICHE OU D'UN BÂTIMENT



ACCESSIBILITÉ

PART DES PROJETS COMMERCIAUX ACCESSIBLES
UNIQUEMENT EN VOITURE



INSERTION PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE

PART DES PROJETS JUGÉS QUALITATIFS ET BIEN INTÉGRÉS

